



Communauté de Communes de la Ténarèze  
Quai Laboupillère  
32100 CONDOM  
05 62 28 73 53  
[www.cc-tenareze.fr](http://www.cc-tenareze.fr)

**REALISATION DES SUPPORTS, OUTILS DE MEDIATION  
ET DES INSTALLATIONS DE L'ESPACE DECOUVERTE  
DES PAYSAGES**

**APPEL D'OFFRE  
MARCHE DE FOURNITURES**

**Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P)**

Marché public à 4 lots

Objet du marché :

LOT 1:

Réalisation technique, fourniture et pose de mobiliers pour la découverte et la mise en scène des paysages de la Ténarèze.

LOT 2 :

Réalisation de la malle « Clé des champs » et de la signalétique

LOT 3 :

Graphisme : comprenant la conception, la fourniture et réalisation de supports de communication.

LOT 4 :

Fourniture d'une musette « Clé des champs »

## SOMMAIRE

### **Article 1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

- 1.1 OBJET DU MARCHÉ ET GÉNÉRALITÉS
  - 1.1.1 Contexte et objectifs
  - 1.1.2 Références réglementaires
- 1.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX
- 1.3 DONNÉES TECHNIQUES GÉNÉRALES
  - 1.3.1 Emplacements des aménagements
- 1.4 SÉCURITÉ GÉNÉRALE DANS LES INSTALLATIONS ET PENDANT LE CHANTIER

### **Article 2 – LOT 1 : CONCEPTION TECHNIQUE, FOURNITURE ET POSE DE MOBILIERS**

- 2.1 AMÉNAGEMENTS À RÉALISER
  - 2.1.1 De Valence à Valencia (Valence-sur-Baïse)
  - 2.1.2 Le comptoir de paysages (Gazaupouy)
  - 2.1.3 Le nuancier des couleurs (Condom)
  - 2.1.4 Le parcours de semeuses (Blaziert et Larroque-Saint-Sernin)
  - 2.1.5 Le secret du linge blanc (Aurens – Castelnau sur l’Auvignon)
  - 2.1.6 L’île mystérieuse (Lagraulet-du-Gers)
  - 2.1.7 L’orgue à regards (Lagardère)
  - 2.1.8 Le troupeau de bancs (Mouchan)
  - 2.1.9 La mer des collines (Heux – Larroque sur l’Osse)
  - 2.1.10 La table des cadets (Saint-Puy)
  - 2.1.11 Le salon du paysage (Montréal du Gers)
  - 2.1.12 Les filtres de couleurs (Pardailhan - Beaucaire)
  - 2.1.13 Les portes d’orée (château d’eau de Fourcès)
  - 2.1.14 Les vitraux (Genens – Montréal du Gers)
  - 2.1.15 La rose de tous les vents (Lamothe – Cazeneuve)
- 2.2 PROVENANCE ET QUALITÉ DES MATÉRIAUX
  - 2.2.1 Conformité aux normes - cas d’absence de normes
  - 2.2.2 Provenances des fournitures
  - 2.2.3 Qualité du / des bois
  - 2.2.4 Matériaux métalliques

### **Article 3 – LOT 2 : RÉALISATION DE LA MALLE CLÉ DES CHAMPS ET DE LA SIGNALÉTIQUE / FLÈCHE**

- 3.1 RÉALISATION DE LA MALLE CLÉ DES CHAMPS / VITRINE DU TERRITOIRE
  - 3.1.1 Descriptif de la malle

### 3.2 RÉALISATION DE SIGNALÉTIQUE / FLÈCHE

#### **Article 4 – LOT 3 : CONCEPTION, FOURNITURE ET IMPRESSION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET GRAPHISME**

##### 4.1 GRAPHISME / COMMUNICATION

4.1.1 Conception d'une carte sensible de la Ténarèze

4.1.2 Supports d'interprétations / impressions

4.1.2.1 Présentation des thématiques

4.1.3 Conception d'un livret découverte (présent dans la musette Clé des champs)

#### **Article 5 – LOT 4 : FOURNITURE D'UNE MUSETTE « CLÉ DES CHAMPS »**

##### 5.1 UNE MUSETTE CLÉ DES CHAMPS

5.1.1 Descriptif du contenu de la musette

#### **Article 6 – ÉTUDE, MODE D'EXECUTION DES TRAVAUX**

6.1 RÉUNION PRÉPARATOIRE

6.2 SUIVI DE CHANTIER

6.3 ORGANISATION DES CHANTIERS ET CONDUITE DES TRAVAUX

6.4 PIQUETAGE GÉNÉRAL ET SPÉCIAL, NIVELLEMENT

#### **Article 7 – ESSAIS, ÉTUDE, RÉCEPTION**

7.1 CONDITIONS GÉNÉRALES

7.2 CORROSION

7.3 RÉCEPTION

7.4 NORMES ET DOCUMENTS APPLICABLES

## **ARTICLE 1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

### **1.1 OBJET DU MARCHÉ ET GÉNÉRALITÉS**

#### **1.1.1 Contexte et objectifs**

Dans le cadre du pôle d'Excellence Rurale "Vignes et Patrimoine en Gascogne", labellisé en 2010, la Communauté de communes de la Ténarèze a souhaité privilégier la découverte des paysages.

Le projet intitulé « la Clé des champs » s'inscrit sur le territoire de la Ténarèze en tant qu'aire géographique et historique. Toutefois, le périmètre d'intervention au sein duquel les sites ont été choisis correspond aux limites administratives de la Communauté de communes de la Ténarèze en tant qu'entité paysagère notamment par rapport au travail de points de vue.

Les sites choisis présentent, à la fois des caractéristiques et des fonctionnements très différents et des similitudes thématiques ou des proximités géographiques intéressantes et significatives. Ainsi une première phase d'analyse du territoire a conduit à une typologie de lieux, établie comme suit : des « lieux boussoles », des « lieux points de vue /fenêtres » et des « lieux repos ».

#### **Offrir « la clé des champs par les chemins de traverse »...**

Le projet global de ce marché a pour objectif la mise en place d'installations de découverte des paysages pour :

- inciter le visiteur à déambuler sur le territoire dans une logique de découverte itinérante, ludique et sensitive de lieux depuis les sites majeurs (lieux possédant un office de tourisme ou une antenne, lieux disposant déjà d'équipements ouvert au public...) – « lieux boussoles »
- inviter le visiteur à s'attarder sur les sites pour faire une pause, rêver, contempler, s'amuser – « lieux repos », « fenêtres / points de vues »
- initier le visiteur à la lecture paysagère en intégrant différents niveaux et approches sur l'ensemble des sites.

Les enjeux étant de développer l'attractivité du territoire de la Ténarèze en révélant et en valorisant ses atouts paysagers et patrimoniaux, mais aussi de proposer une offre touristique complémentaire.

C'est dans ce contexte que plusieurs outils ont été conçus pour répondre à ces objectifs, à savoir :

- 16 installations (aménagement paysagers et artistiques) supports d'interprétation
- la mise en place d'une signalétique sur le territoire, propre au projet « la clé des champs »
- la création d'une malle « clé des champs » qui est conçue comme une vitrine des installations et découverte du territoire

- la création originale d'une « carte sensible de déambulation » de découvertes des paysages de la Ténarèze distribuée par l'Office de tourisme et chez ses partenaires privilégiés. Cette carte sera en libre service.
- La fourniture d'une musette « clé des champs » comprenant un livret de découverte.

### 1.1.2 Références réglementaires

Le présent document fixe les conditions particulières d'exécution des travaux de réalisation des différents mobiliers et supports d'interprétation et de communication sur le territoire de la Ténarèze.

Les travaux sont exécutés pour le compte de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

Les prestataires sont réputés pour la conception technique et réalisation des travaux, avoir préalablement à la remise des offres :

- pris pleinement connaissance de tous les documents utiles à la réalisation des travaux, ainsi que des sites, lieux et terrains d'implantation des ouvrages
- procédé à une visite des sites et pris parfaitement connaissance de toutes les conditions physiques et de toutes les sujétions relatives aux lieux des travaux, aux accès et aux abords, à la topographie et à la nature des terrains à l'exécution des travaux de pied d'œuvre, ainsi qu'à l'organisation et au fonctionnement des chantiers.

Il est rappelé que les prestataires ne sauraient en valoir postérieurement à la remise de leurs prix d'une connaissance insuffisante des sites, lieux et terrains d'implantations des ouvrages, non plus que tous les éléments locaux susceptibles d'interférer dans l'exécution des travaux, tels que nature des sols et sous-sols, moyens d'accès, voies de passage pour les véhicules, conditions climatiques, zones soumises à inondations, etc.

Les renseignements donnés dans les pièces qui lui sont fournies, constituent les éléments d'informations qu'il appartiendra aux prestataires de compléter sous leur responsabilité. Les informations et dispositions présentées sur les documents fournis à titre indicatif devront le cas échéant être vérifiées avant toute intervention.

## 1.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux consistent à finaliser la conception technique, réaliser et poser les 16 installations nécessaires.

La définition des équipements à réaliser a fait l'objet de réunions de concertation avec des acteurs du territoire et a abouti à ce projet global.

Les prestataires réaliseront donc les travaux suivants :

- la conception technique, réalisation, fourniture et pose :

- des 16 installations suivantes :

- N° 1 : De valence à Valencia
- N° 2 : Le comptoir des paysages
- N° 3 : Le nuancier des couleurs
- N° 4 : Le parcours de semeuses (x2)
- N° 5 : Le secret du linge blanc
- N° 6 : L'île mystérieuse
- N° 7 : L'orgue à regards
- N° 8 : Le troupeau de bancs
- N° 9 : La mer des collines
- N°10 : La table des cadets
- N°11 : Le salon du paysage
- N°12 : Les filtres de couleurs
- N°13 : Les portes d'orée
- N°14: Les vitraux
- N°15 : La rose de tous les vents

- la réalisation de 4 malles « clé des champs » et des équipements d'information pour Larressingle, Fourcès, et Valence-sur-Baïse

- la réalisation de flèches signalétique

- la réalisation des supports de communication et du graphisme

- la fourniture d'une musette « Clé des champs »

### 1.3 DONNÉES TECHNIQUES GÉNÉRALES

#### 1.3.1 Emplacements des aménagements

Le projet se situe sur le territoire de la Ténarèze. Les installations sont généralement situées sur des parcelles appartenant aux communes faisant partie de la Communauté de communes de la Ténarèze, cependant certaines sont situées sur des parcelles privées (cf. fiches techniques).

Avant le démarrage des opérations, des installations des équipements, un piquetage précis des installations sera effectué avec le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et le représentant des propriétaires.

#### 1.4 SÉCURITÉ GÉNÉRALE DANS LES INSTALLATIONS ET PENDANT LE CHANTIER

Les aménagements réalisés devront être conformes à la réglementation en vigueur d'un point de vue de la sécurité.

Le prestataire prendra toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des chantiers et des voies d'accès.

## **Article 2 – LOT 1 : CONCEPTION TECHNIQUE, FOURNITURE ET POSE DES MOBILIERS**

### 2.1 AMÉNAGEMENTS À RÉALISER

#### 2.1.1 De Valence à Valencia - Un balcon sur les Pyrénées.

L'installation est à prévoir à Valence-sur-Baïse, au sommet de l'église de Valence.

Il s'agit de réaliser les plans techniques d'une table de lecture sur les Pyrénées. Elle se compose de pierre de lave émaillée sur laquelle est représentée sous forme d'illustration une fresque des Pyrénées. Le support de ces plaques sera réalisé en acier corten avec des piétements en acier corten stabilisé pouvant être démonté facilement (cf. descriptif fiches techniques).

#### 2.1.2 Le comptoir des paysages

L'installation est à prévoir à Gazaupouy

Un territoire riche et varié, de vallons boisés en collines ensoleillées, à la source de tous les produits qui enrichissent la cuisine française. Invitation à découvrir ce menu des produits.

Il s'agit de mettre en place une table de lecture en relief des produits extraits de la mosaïque des cultures de la Ténarèze. Elle se compose de plaques en pierre de lave émaillée, enchâssées dans une structure en acier ayant des piétements. (cf. descriptif fiches techniques). Mais aussi de réfléchir à l'installation d'un mobilier de repos, qui permette de profiter de ce jardin où l'on invite les visiteurs à profiter d'une vue sur la Ténarèze et l'Agenais.

#### 2.1.3 Le nuancier de couleur – La rivière d'argent

L'installation est à prévoir à Condom

La Baïse, se déroule en un ruban depuis les Pyrénées où elle prend sa source. Elle traverse les vignes et rafraîchit Condom, mais comment ne pas parler de la Baïse sans évoquer l'Armagnac et son commerce à travers l'histoire.

Il s'agit de concevoir les plans techniques d'une série de nuancier au nombre de 4. Ils seront réalisés en acier et verres imprimés sur verre sécurit. Ils seront installés à proximité de la Baïse en zone inondable (cf. descriptif fiches techniques).

#### 2.1.4 Le parcours des semeuses

Cette installation se compose de 2 éléments, identiques dans leur forme mais aux contenus différents et situés sur 2 communes présentes sur le territoire. Ainsi, une



est prévue à Blaziert, une autre à Larroque-Saint-Sernin. Pour chaque installation le lieu sera à définir précisément avec le maître d'œuvre.

Déesse de l'agriculture, la semeuse est présente sur les terres de la Ténarèze. Elle apporte une lecture des terres cultivées. Au nombre de 2, elles sont des allégories champêtres qui évoquent les paysages au trait de la Ténarèze.

Elles seront composées d'une structure en acier avec un cadre comportant 2 pieds dans lesquelles viennent s'enchâsser un verre feuilleté support d'interprétation du paysage. (cf descriptif fiches techniques)

#### 2.1.5 Le secret du linge blanc

Cette installation se compose de deux éléments situés sur le même lieu à Aurens sur la commune de Castelnau-sur-l'Auvignon.

Le lavoir d'Aurens possède la magie des lieux simples qui font travailler l'imaginaire. Il s'agit d'offrir au visiteur de la Ténarèze un espace intimiste, pour faire une pause. Ici pas d'interprétation du paysage mais la mise en place d'un mobilier de repos pour lequel il faut réaliser les plans techniques de réalisation. Mais aussi l'installation dans le lavoir du secret du linge blanc, imprimée sur plaque de plexiglass immergée totalement dans l'eau. Il est demandé de dessiner techniquement le système de fixation et de mise en place de cette plaque dans le lavoir ainsi que le mobilier de repos. (cf descriptif fiches techniques)

#### 2.1.6 L'île mystérieuse ou la radiographie d'un tumulus.

L'installation est à prévoir à Lagraulet-du-Gers

Difficile à appréhender tant ce tumulus se fond dans son environnement. L'idée est ici, dans la présentation d'une série de photographies, jouant sur la surexposition et sous-exposition des images. Accompagnée de quelques commentaires, cette installation permet de découvrir la forme, le volume, d'en mesurer le caractère exceptionnel. Il s'agit de réaliser les plans techniques d'un pupitre de lecture de ce tumulus sous forme de grand livre. (cf descriptif fiches techniques)

#### 2.1.7 L'orgue à regards

L'installation est à prévoir à Lagardère. Le lieu exact sera à définir avec le maître d'œuvre.

C'est ici que vient tout naturellement s'installer l'orgue à regards pour mettre en musique le paysage où Lagardère en sentinelle en est le point haut. Ainsi les visiteurs jouent avec cette installation, une partition de points de vue, ancrée dans le réel ou la fiction. À partir de 7 périscopes le visiteur va pouvoir observer un château gascon sous plusieurs angles.

Il est demandé au prestataire d'anticiper pour cette installation l'apparition de flaques de boue dûe aux piétinements des visiteurs. (cf descriptif fiches techniques)

### 2.1.8 Le troupeau de bancs

Les installations sont à prévoir à Mouchan

Elles sont destinées à faire une pause près de la chute d'eau de Mouchan. L'endroit est verdoyant, frais, une prairie idéale pour voir paître des animaux. Il s'agit d'évoquer de façon poétique la présence animale en Ténarèze.

Un troupeau ou une harde ? Mise en place d'assises en bois lamellé-collé évoquant une forme animale. Elles sont au nombre de 3 et sont des pièces uniques. Sur leur dossier est imprimée une histoire où une légende du hameau.

L'installation est prévue dans une zone inondable. (cf descriptif fiches techniques)

### 2.1.9 La mer des collines

L'installation est à prévoir à Heux sur la commune de Larroque sur l'Osse.

Heux est un lieu contrasté, petit cocon chaleureux, au sud vaste panorama vallonné, sorte de mer des collines au nord. Il s'agit d'offrir au visiteur, un mobilier hybride, qui puisse être à la fois mobilier de repos, élément de jeu pour les enfants et support d'interprétation du paysage. Une forme charpentée, robuste, capable de résister à l'austérité de la façade nord de l'église et pouvant évoquer, en clin d'oeil à la Mer des collines une sorte de « charpente marine » en construction. Il s'agit de concevoir les plans techniques de cette assise déstructurée en sections de chêne de longueur variable. (cf descriptif fiches techniques)

### 2.1.10 La table des cadets

L'installation est à prévoir à Saint-Puy

Le pays de Cocagne est, dans l'imaginaire, une sorte de paradis terrestre, une contrée miraculeuse dont la nature déborde de générosité pour ses habitants et ses hôtes. Comment ne pas évoquer en Ténarèze cette notion de pays de Cocagne ? Et offrir à tous, habitants et hôtes de passage la possibilité de manger ensemble.

Il s'agit d'installer une table simple et rustique (pierre de Pays et chêne) qui sera agrémentée de disques de lave émaillée de la taille d'une assiette, incrustés sur le plateau de la table. (cf descriptif fiches techniques)

### 2.1.11 Le salon du paysage

L'installation est à prévoir à Montréal-du-Gers.

Installé au bord de l'Auzoue, le salon du paysage est un espace de repos par excellence. L'installation d'un salon au sens propre du terme. Comme à la maison, on vient en famille, entre amis ou seul, se reposer, bouquiner sur cet ensemble canapé, fauteuil où la forme familière contraste avec le matériau utilisé (section de chêne) qui lui s'intègre harmonieusement avec l'environnement naturel.

Accompagné d'un éclairage solaire ce salon peut ainsi être utilisé à tout moment de la journée et de la nuit. Il s'agit de concevoir les plans techniques de cet ensemble et du système d'éclairage solaire. (cf descriptif fiches techniques)

#### 2.1.12 Les filtres de couleur

L'installation est à prévoir à Beaucaire, au lieu-dit Pardailhan.

Observer le paysage au travers de filtres colorés. Découvrir autrement ce vaste panorama verdoyant avec le château de Pardailhan en premier plan. Les filtres sont deux totems (pieds de chêne massif) avec des cadres circulaires en acier, montés sur un axe rotatif, habillés de verres colorés PMMA coulé transparent brillant, rouge et vert, ayant chacun des panneaux supports d'interprétation intégrés aux structures. (cf descriptif fiches techniques)

#### 2.1.13 Les portes d'orée

Les installations sont à prévoir au château d'eau de la commune de Fourcès.

Le château d'eau est un lieu incontournable pour l'approche paysagère de la Ténarèze. Lieu boussole par excellence, l'idée est d'utiliser les différentes possibilités qu'il offre.

Il y a d'abord la dimension mystérieuse que donne cette ceinture de verdure qui entoure le château d'eau et qui permet de réellement découvrir ce qui se cache derrière, l'envers du décor. Il s'agit ici d'installer en contre bas de cette ceinture végétale 4 plateformes triangulaires en bois, de créer 4 sentiers depuis le château d'eau jusqu'à ces plateformes. Mais aussi installer sur le pourtour du château d'eau, un grand dessin panoramique, imprimé directement sur de l'acier pour illustrer les différents aspects du paysage environnant. Il s'agit de concevoir les plans techniques pour l'ensemble des installations en tenant compte des différentes contraintes du site (cf descriptif fiches techniques).

#### 2.1.14 Les vitraux

L'installation est à prévoir à l'église Saint-Pierre de Genens à Montréal-du-Gers.

La délicatesse de cette petite église romane en ruine lovée au milieu des champs incite à redonner de la couleur au sens littéral, en s'appuyant sur les anciennes ouvertures de l'église. Il s'agit d'installer des vitraux monochromes dont le choix des couleurs s'appuie sur la symbolique liturgique.

L'installation est prévue sur une église classée Monument Historique. Il est à prévoir un système de fixation le plus discret possible (cf des fiches techniques)

#### 2.1.15 La rose de tous les vents

L'installation est à prévoir au lieu dit Lamothe à Cazeneuve.

Cazeneuve est placé sur la route de la Ténarèze -ou route de César- chemin de transhumance entre les Pyrénées et Bordeaux. Mais c'est aussi un trait d'union entre l'Armagnac de la Ténarèze et le Bas-Armagnac, entre le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantique, les Landes et le Gers... et même les français et les anglais pendant plus de 100 ans !

Ainsi à Cazeneuve soufflent les vents qui viennent d'Espagne et d'Angleterre, de Paris et de Toulouse, les vents de l'Histoire et des Hommes de la région.

La rose de tous les vents est une table de repos ou de pique-nique, un espace de jeux ou une boussole qui nous lance sur les chemins venteux de l'histoire...

## 2.2 PROVENANCE ET QUALITÉ DES MATÉRIAUX

### 2.2.1 Conformité aux normes – cas d'absence de normes

Les provenances, les qualités, les caractéristiques, les types, dimensions et poids, les modalités de marquage, d'essais, de contrôle des matériels et matériaux doivent être conformes aux normes françaises d'homologation ainsi qu'aux règles techniques.

Le prestataire est réputé connaître ces «normes» et «règles techniques».

En cas d'absence de normes et règles techniques, d'annulation de celles-ci ou de dérogations justifiées notamment par des progrès techniques, et à défaut d'indications au C.C.T.P, le prestataire propose à l'agrément du maître d'œuvre ses propres albums et catalogues ou, à défaut, ceux de ses fournisseurs.

### 2.2.2 Provenances des fournitures

Tous les matériaux, matériels et fournitures employés pour l'exécution des travaux doivent être neufs, de fabrication récente, de construction soignée et être agréés par le maître d'œuvre.

Le prestataire, à cet effet, indique l'origine et le lieu de fabrication de ces matériels, matériaux, etc.

### 2.2.3 Qualité du / des bois

Il est demandé au prestataire de prioriser l'usage de bois éco-certifiés d'origine locale ou européenne. Les bois d'origine tropicale ne seront autorisés que sous réserve de leur origine et si l'essentiel de la filière d'exploitation et de commercialisation est éco certifié. Il sera accepté avec argumentation précise et en option seulement, une solution non éco certifiée.

Cette exigence environnementale concerne aussi bien les bois massifs, que les bois reconstitués à base de particules (aggloméré, mélaminé, OSB, etc), de lames de faibles épaisseurs (contreplaqué, latté...), et les autres types d'assemblages (lamellé-collé, ...). Le prestataire portera une attention particulière à la qualité du bois fourni (classe 4) et aux traitements appliqués pour assurer leur pérennité dans le temps (bois autoclave ou autre traitement)

## 2.2.4 Matériaux métalliques

Le prestataire portera une attention particulière à la qualité des matériaux métalliques fournis et aux traitements appliqués pour assurer leur pérennité dans le temps.

Il s'assurera que les caractéristiques d'élasticité, de contraintes admissibles en traction et compression simple ou en cisaillement simple ainsi que l'allongement à la rupture correspondent aux usages du présent marché.

Préconisations générales : les installations devront être réalisées en lien avec le prestataire retenu pour le lot 3 du présent marché.

**Montant minimum du lot 1 : 150 000 € HT**

**Montant maximum du lot 1 : 180 000 € HT**

## **Article 3 – LOT 2 : RÉALISATION DE LA MALLE CLÉ DES CHAMPS ET DE LA SIGNALÉTIQUE / FLÈCHE**

### 3.1 RÉALISATION DE LA MALLE « CLÉ DES CHAMPS »

#### 3.1.1 Descriptif de la malle

Une malle de voyage pour parcourir la Ténarèze. Elle s'ouvre et dévoile ses secrets, c'est une invitation à une découverte de la « Ténarèze par les sens », un cabinet de curiosité qui se crée au fil des promenades.

Elle est conçue comme un outil ludique, une vitrine du territoire pour équiper les sites disposant d'un Office de tourisme ou d'une antenne.

Cependant la forme sera différente suivant le lieu où elle sera installée :

- 2 Malles pour Condom et Montréal-du-Gers, antennes de l'Office de tourisme ouvertes à l'année.
- 2 Malles itinérantes destinées à la fois à l'animation de l'évènementiel et des antennes saisonnières de l'Office de tourisme.
- Equipements gardant le même esprit et la même fonction pour assurer la transmission de l'information à Larressingle, Valence-sur-Baïse et Fourcès lorsque ces espaces d'accueil sont fermés. Une implantation sur des supports existants sera privilégiée.

Ces équipements sont une mise en appétit du territoire de la Ténarèze et une incitation à la déambulation vers les sites équipés dans le cadre de ce projet.

Il est nécessaire que ces malles soient mobiles, elles seront donc équipées de roues pivotantes dont 2 avec freins. Il est demandé au prestataire de faire attention au poids de cette malle, qui doit être manipulable et transportable facilement.

Ces malles sont prévues pour être installées aussi bien en extérieur (système de sécurisation à étudier) et en intérieur. Un soin particulier sera également porté sur son habillage extérieur.

Ces équipements sont à travailler dans leur contenu final et dans leur forme avec l'équipe Tourisme afin qu'ils soient parfaitement adaptés à leur site et fonction.  
(cf descriptif fiches techniques)

Préconisations générales : les équipements devront être réalisés en lien avec le prestataire retenu pour le lot 3 du présent marché.

### 3.2 RÉALISATION DE SIGNALÉTIQUE, FLÈCHE

- Par là - c'est ici -

Suivez la clé, trouvez la serrure.

Nous avons imaginé une nouvelle signalétique, spécifique au projet mis en place par et pour la Communauté de communes de la Ténarèze. En nous appuyant sur le nom donné au projet « La clé des champs », l'idée serait d'avoir un fléchage qui aurait la forme d'une clé. Nous serions alors invités à suivre ces clés pour arriver sur différents sites. L'arrivée serait, elle, marquée par une deuxième signalétique ayant la même couleur et réalisée dans le même matériau que les clés et qui prendrait la forme d'une ferrure de serrure. Marquant la destination, l'arrivée et symbolisant la curiosité qui nous anime. La curiosité de découvrir les petits trésors de la Ténarèze.

Cette double signalétique sera présente sur certains sites plus difficiles à découvrir. Pour les sites faciles d'accès, seule la flèche sera mise en place.

Réalisation : Clé et ferrure : acier thermolaqué, couleur à définir.

Piètement : piquet châtaignier brut.

**Montant minimum du lot 2 : 50 000 € HT**

**Montant maximum du lot 2 : 80 000 € HT**

## **Article 4 – LOT 3 : CONCEPTION, FOURNITURE ET IMPRESSION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET GRAPHISME**

### 4.1 GRAPHISME / COMMUNICATION

#### 4.1.1 Conception d'une carte sensible de la Ténarèze

Il s'agit de concevoir une carte sensible de déambulation comme support pour la découverte du territoire de la Ténarèze. Cette carte sera disponible et en libre service sur plusieurs sites (Office de tourisme et ses antennes, prestataires privilégiés de l'office de tourisme, des sites déjà très équipés et porteurs de flux touristiques). Elle est à concevoir comme un document d'appel.

Cette carte est un fond de carte retravaillé / complété avec des données sensibles collectées sur l'ensemble du territoire, pour traduire des impressions et servir de base à une transcription du paysage.

Elle est le reflet d'une vision à la fois personnelle et collective du territoire habité, qui ne se base pas sur des données réelles (comme la distance, la disposition et la fonction sociale des lieux) mais plutôt sur des souvenirs, des histoires de lieux intimistes, des croyances....

Ainsi, il est demandé au prestataire d'y représenter :

- les 16 installations
- les principaux sites touristiques de la Ténarèze (une liste précise sera fournie ultérieurement, mais en attendant le prestataire peut consulter le site de l'Office de tourisme afin d'en prendre connaissance)

- les clés de lecture du paysage que l'on retrouve dans le livret à savoir :

- les arbres de la Ténarèze

- les châteaux Gascons

- la mosaïque agricole de la Ténarèze

- le paysage sonore : « la Ténarèze me dit »

- de la terre à la pierre « précieuse »

- les rivières gasconnes

- le ciel vu de la Ténarèze

- les paroles sensibles de la Ténarèze : une attention particulière est demandée au prestataire pour cette collecte de données sensibles. Ainsi il est à prévoir des interviews d'habitants de la Ténarèze.

Cette carte n'est pas définie dans sa forme, il sera donc demandé au prestataire de réfléchir et de faire une proposition pour celle-ci (recto-verso, dépliant, dépliant sous forme de livret).

#### 4.1.2 Supports d'interprétations / impressions

Il est prévu et envisagé que sur chaque installation soient présents des supports d'interprétation des paysages et les légendes des installations.

Ainsi une ou plusieurs thématiques sont à exploiter. Il est demandé au prestataire d'en prévoir la conception et la rédaction suivant les indications des thèmes choisis par lieu.

A ce titre il est demandé de réfléchir et proposer une charte graphique cohérente avec les éléments graphiques déjà existants sur le territoire (cf. Office de Tourisme).

Ces thématiques tiennent lieu de propositions et pourront être amenées à évoluer en fonction des préconisations du maître d'ouvrage.

#### 4.1.2.1 Présentation des thématiques

##### Installation n° 1 : De Valence à Valencia

- géomorphologie : histoire de la formation des Pyrénées. Annotation des principaux reliefs (pics et cols)
- histoire : Se canto, présentation de la célèbre partition de l'hymne Gascon

##### Installation n°2 : Le comptoir du paysage

- produits extraits de la mosaïque des cultures de la Ténarèze. Des céréales aux cultures maraîchères et aux vergers
- les arbres de la Ténarèze : acteurs du paysage, apprendre à reconnaître les différentes essences présentes sur le territoire

##### Installation n°3 : le nuancier de couleur

- les couleurs de la Baïse, rivière d'argent. À partir de clichés photographiques de la rivière : évoquer les différentes nuances colorées de la Baïse
- les couleurs de l'Armagnac : évoquer la palette de saveur de cette eau de vie et de son histoire
- le transport et le commerce de l'Armagnac en lien avec la Baïse

##### Installation n°4 : le parcours des semeuses (x 2)

- Blaziert (regard vers le Sud) : évoquer la complémentarité moulin à vent / moulin hydraulique. Les variétés de blé comme abondance et les fleurs de moissons.
- Larroque-Saint-Sernin (regard vers le Sud) : un climat sec et des coteaux argilo-calcaires adaptés à certaines cultures (tournesol, soja...)

##### Installation n°5 : le secret du linge blanc

- la recette du linge blanc à base de cendres d'aulnes

##### Installation n°6 : l'île mystérieuse ou la radiographie d'un tumulus

- image 1 : prise de vue estivale du tumulus (bosquet en feuilles)
- image 2 : image hivernale sous-exposée, l'arrondi de l'amas de terre apparaît. Qu'est ce qu'un tumulus ?
- image 3 : image hivernale sur-exposée faisant flotter l'île dans une lumière blanche
- image 4 : apparition d'un contenu imaginaire - racinaire

##### Installation n°7 : l'orgue à regards

- cartographie de la ceinture des châteaux Gascons (image d'archive)
- plan type d'un château Gascon (image d'archive)
- architecture de Lagardère
- situation dans le paysage : la vigne dans le paysage et son histoire
- l'alerte aux feux



- l'église
- détails d'architecture : portail gothique décoré d'un chrisme

#### Installation n°8 : le troupeau de bancs

- la camo cruso : son histoire
- la légende du Pou

#### Installation n°9 : la mer des collines

- un « vin tranquille » dans une mosaïque de paysages. Évocation de la vigne et des vins de la Ténarèze. Une lecture sur le paysage où l'on voit une mosaïque de prairies, de vignes et de bois.
- Vins de Pays du Condomois – Côtes de Gascogne, productions de vins blancs, de vins rouges et du Floc Gascon
- Vue sur l'Albret Lo-et-garonnais.

#### Installation n°10 : la table des cadets

- le château de Monluc
- le Pousse-rapière
- Saint-Puy, la vigne et les Gascons
- Blaise de Monluc
- Moulin à vent / moulin à eau
- Foie gras, produits terroir
- Histoire de Saint-Puy
- Un menu de fête Gascon

#### Installation n°11 : le salon du paysage

- « *Ceux que l'on initie ne doivent pas apprendre quelque chose, mais éprouver des émotions et être mis dans certaines dispositions.* » (Aristote)

#### Installation n°12 : les filtres de couleurs

- lecture du paysage par le filtre rouge : qu'est ce qui se passe ?
- lecture du paysage par le filtre vert : qu'est ce qui se passe ?
- question / jeu sur les arbres présents dans ce paysage

#### Installation n°13 : les portes d'orée

- regard à l'Ouest : forêt de feuillus, bocage, peupleraie sur la ribère (vallée de l'Auzoue), évocation du Bas-Armagnac.
- regard au Nord : vignes et cabane de vigneron, cimetière hors village, habitat dispersé, village de Fourcès, plateau résineux de l'Albret
- regard à l'Est : vignes, hameau isolé avec chapelle, prairie et à l'horizon la fumée des tours de refroidissement de la centrale nucléaire du Lot-et-Garonne
- regard au Sud : vignes, bocage, haies, élevage de moutons, habitat dispersé
- sur la ceinture du château d'eau de Fourcès, il est envisagé de représenter sous forme de dessins un panorama des spécificités architecturales de la Ténarèze.

#### Installation n°14 : les vitraux

- cette installation se veut avant tout comme une mise en lumière de cette église romane. Un cartel sous forme de panneau sera mis en place afin d'expliquer la démarche artistique voulue pour ce lieu.

Installation n°15 : la rose de tous les vents

- route de la Ténarèze (ou route de César)
- Armagnac de la Ténarèze et Bas-Armagnac : transition paysagère
- Sur les traces de l'art roman : église de Cazeneuve, et église de Saint-Vincent
- Terroirs viticoles du Bas-Armagnac
- Marquis de Montespan

Plusieurs catégories de supports et techniques d'impressions ont été déterminés et sont mentionnées et listées précisément dans le Bordereau de Prix Unitaire (B.P.U) du Lot 2.

Compte tenu des installations, en extérieur, il est demandé au prestataire de fournir toutes les garanties nécessaires pour la très bonne tenue dans le temps, ainsi qu'aux intempéries des supports d'impression / d'interprétation.

Préconisations générales :

Les éléments signalétiques devront être conçus :

- en respect avec la charte graphique existante de l'Office de tourisme de la Ténarèze
- en lien étroit avec le prestataire retenu pour le lot 1 du présent marché

#### 4.1.3 Conception d'un livret Découverte (présent dans la musette)

Conception, rédaction et mise en page d'un petit livret de découverte qui doit inciter le public à :

- observer les paysages et ses composantes
- déterminer des espèces végétales et animales
- découvrir les paysages par les sens

Il sera demandé également au prestataire de ce lot d'étudier avec l'équipe tourisme, la possibilité de poursuivre l'aventure chez soi ou en classe, en ligne sur internet. Le site de l'Office de tourisme de la Ténarèze dispose actuellement de la fonctionnalité pour permettre soit avec un code unique sur le livret d'accéder à des contenus, vérifier des réponses à des énigmes et surtout partager les expériences de découverte (dessins, photo, questions).

Les thématiques du livret sont envisagées comme suit :

- les arbres de la Ténarèze : observation du paysage à partir de silhouettes d'arbre, trouver les différentes essences. Reconnaître les arbres présents sur la Ténarèze

- les châteaux Gascons : à l'image des seigneurs gascons qui les ont fait bâtir, les châteaux se dressent fiers et droits comme sentinelle sur la crête d'une colline. Focus sur l'histoire architecturale (plan, rôle) du château Gascon en Ténarèze
- la mosaïque agricole de la Ténarèze : découverte de la mosaïque de cultures et élevages sous forme de fiches de reconnaissance des différentes cultures présentes sur le territoire
- Paysage sonore, « la Ténarèze me dit » : Jeu de silhouettes des oiseaux et mammifères observables au crépuscule. Proposition d'activité d'écoute
- de la terre à la pierre « précieuse » : toucher et découvrir les pierres de la Ténarèze, leurs origines, leurs légendes et pouvoirs...
- Les rivières gasconnes : découverte des réseaux hydriques de la Ténarèze
- Le ciel vu de la Ténarèze : migrations des oiseaux, entre le nord Oriental et l'extrême Occident, la Ténarèze est un lieu de passage de migrants.

Ces thématiques tiennent lieu de propositions et pourront être amenées à évoluer en fonction des préconisations du maître d'ouvrage.

#### 4.1.4 Support d'information "Clé des champs"

Afin de pouvoir communiquer sur le projet global « Clé des champs » il est demandé au prestataire de réfléchir à la conception, réalisation et pose d'une « affiche » d'information simple, format A3 qui sera inclus dans des équipements d'information touristiques déjà présents sur l'ensemble du territoire.

Sur l'affiche seront mentionnés :

- les indications du Projet « Clé des champs » (titre + phrase d'accroche)
- la localisation des différentes installations (carte sensible)
- des exemples d'expériences à vivre (cf livret Découverte de la musette)
- la disponibilité et l'existence « des musettes Clé des champs »

**Montant minimum du lot 3 : 40 000 € HT**

**Montant maximum du lot 3 : 70 000 € HT**

## Article 5 – LOT 4 : FOURNITURE D'UNE MUSETTE « CLÉ DES CHAMPS »

### 5.1 LA MUSETTE « CLÉ DES CHAMPS »

Dans la continuité d'une dynamique d'accueil du public et de manière à lui permettre de découvrir et comprendre les paysages de la Ténarèze. Il s'agit de proposer la mise en place d'un kit lecture des paysages sous la forme d'une musette « Clé des champs ». Celle-ci est destinée au grand public (visiteurs d'été, vacances scolaires) c'est-à-dire un public essentiellement familial.

Cette musette sera disponible dans les antennes de l'Office de Tourisme et chez certains partenaires. Elle a pour but de relier tous les sites sur lesquels sont prévus des installations. Elle donne des infos qui sont à piocher et expérimenter où que l'on soit sur le territoire et qui donne envie de s'égarer, de déambuler.

#### 5.1.1 Descriptif du contenu de la musette

Les objectifs de cette musette sont de :

- permettre aux visiteurs de découvrir et comprendre de manière autonome les spécificités géographiques, naturelles, historiques et humaines en prolongement d'outils d'interprétations mis en place sur certains sites
- proposer des activités mettant le visiteur en situation de découverte
- mettre à disposition des informations et des indications nécessaires à la compréhension des paysages de la Ténarèze
- permettre aux visiteurs de ramener une trace de son expérience

Cette musette pourra être composée de :

- un petit sac à doc estampillé Ténarèze
- une paire de jumelles (à définir suivant budget) préconisation de 8 x20
- un niveau à paysage
- un nuancier de couleurs : lot de 4 filtres de couleurs (rouge, bleu, vert et jaune) format environ 10 cm / 5 cm reliés ensemble par un système simple
- un prisme
- une boussole d'orientation à destination des enfants
- une échelle à nuage : dessins ou photographies qui indiquent l'échelle d'altitude et l'échelle temps des types de nuages à voir dans le ciel
- un bandeau pour les yeux
- une pince à linge

Il est également demandé au prestataire retenu pour ce lot de réfléchir conjointement avec l'équipe de l'Office de tourisme à une approche plus commerciale pour cette musette « clé des champs ». De même, un livret découverte doit venir dans cette musette. C'est pourquoi il est demandé au prestataire de ce lot de se rapprocher du prestataire du lot 3.

**Montant minimum du lot 4 : 7 000 € HT**  
**Montant maximum du lot 4 : 10 000 € HT**

## Article 6 – ETUDE, MODE D'EXECUTION DES TRAVAUX

### 6.1 RÉUNION PRÉPARATOIRE

Une réunion de préparation de chantier aura lieu regroupant Maître d'Ouvrage, Propriétaires, Maître d'oeuvre.

Les différents points traités seront:

- La préparation par l'entreprise de l'organisation générale du chantier et notamment le rôle respectif de chacun
- La localisation des accès et contraintes de chantier (circulation, voirie, réseaux,...)
- La position et le piquetage des différentes stations,
- Le choix des matériaux et des fournitures
- Les conditions d'installation de chantier et de stockage éventuel,
- La définition préalable du plan de suivi et de contrôle du chantier comprenant:
  - o l'identification des points sensibles qui méritent une attention particulière et feront l'objet d'un contrôle, notamment ceux nécessitant l'accord préalable du Maître d'ouvrage ou son information.
  - o le type de contrôle à effectuer et la désignation des personnes, qui en sont chargées (ouvriers, chef de chantier ou contrôle externe).
  - o les documents de suivi, dont ceux à produire après le contrôle.
  - o l'organisation à adopter pour la gestion du chantier en cas de non-conformité.
- Le calendrier d'exécution des travaux et des réunions de chantier

Un procès-verbal des décisions prises récapitulant l'ensemble de ces points sera dressé par l'entreprise et tiendra lieu de plan qualité.

Il doit être validé par le Maître d'ouvrage et le maître d'œuvre avant le démarrage du chantier.

## 6.2 SUIVI DE CHANTIER

Des réunions auront lieu et seront calées lors de la première réunion de lancement.

Lors des réunions de chantier, les «points de qualité» seront assurés systématiquement et feront l'objet de comptes rendus écrits. Ils permettront de vérifier le respect de toutes les dispositions décidées lors de la préparation du chantier et de réaménager, si nécessaire, le plan de qualité en fonction des conditions réellement rencontrées.

L'ensemble des éléments liés à la conception des installations fera l'objet de la validation par un comité de pilotage créé et géré par le maître d'ouvrage. Les délais de prises de décisions ne sauraient être pris en compte dans le délai global du chantier accordé au prestataire.

## 6.3 ORGANISATION DES CHANTIERS ET CONDUITE DES TRAVAUX

Le prestataire doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la circulation sur les routes et chemins, l'accès aux propriétés pour ne pas occasionner

d'accidents ou dommages aux tiers. Les chantiers devront, en permanence, rester propres et sécurisés.

#### 6.4 PIQUETAGE GÉNÉRAL ET SPÉCIAL, NIVELLEMENT

Le piquetage des stations sera réalisé contradictoirement entre le prestataire, le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, le propriétaire et les locataires des lieux.

### **ARTICLE 7 – ESSAIS, EPREUVES, RÉCEPTION**

#### 7.1 CONDITIONS GÉNÉRALES

Les contrôles seront réalisés en cours de chantier et à son achèvement en présence du maître d'ouvrage, à une date ou une période fixée d'un commun accord. Ils comprendront le contrôle de l'application des articles du présent C.C.T.P.

Ils se dérouleront dans les conditions les plus proches du fonctionnement normal prévu et feront l'objet d'un procès-verbal signé par les deux parties.

Tout le matériel jugé défectueux ou insuffisant sera remplacé avant la mise en service.

#### 7.2 CORROSION

L'ensemble des éléments métalliques devra répondre aux normes en vigueur et le prestataire s'engage à assurer une garantie spécifique liée aux risques de corrosion en raison de la position de certaines installations en milieux humides. Il définira ces conditions de garantie dans son offre, elles seront au minimum en lien avec les demandes spécifiques du présent CCTP, elles pourront être supérieures.

#### 7.3 RÉCEPTION

Le prestataire informe le maître d'ouvrage de l'achèvement des opérations. Il est alors procédé, dans un délai de quinze jours, à une visite des installations en vue de vérifier leur bonne exécution et leur conformité au projet. A l'issue de cette visite, il est dressé sans délai un constat d'achèvement des opérations. Le cas échéant, celui-ci mentionne les omissions, imperfections ou malfaçons constatées. L'ordre de service notifiant le constat prescrit le délai dans lequel le prestataire est tenu d'exécuter ou de terminer les travaux incomplets ou de remédier aux imperfections et malfaçons.

La réception est prononcée après constatation de la conformité des installations au projet.

#### 7.4 NORMES ET DOCUMENTS APPLICABLES

Les matériels, matériaux, produits, installations seront conformes aux documents composant le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) approuvés ou modifiés par décret, ou à défaut aux Normes Françaises Homologuées.

En complément des documents du C.C.T.P les normes spécifiques en vigueur sont applicables.

Lu et approuvé par le titulaire .....

Le .....

A .....

Signature et cachet